

Pour passer de belles fêtes, quelques recommandations,

Vous devez être encore plus vigilant en cette période de fin d'année, des démarcheurs crapuleux n'hésitent pas à vouloir vous vendre des travaux de rénovation ou des calendriers au nom d'associations caritatives connues avec l'accréditement de la commune. **Ce qui est parfaitement faux.**

Si vous ne les connaissez pas, NE LES LAISSEZ PAS RENTRER CHEZ VOUS

Ils peuvent vous demander un verre d'eau ou d'aller aux toilettes, vous ne les connaissez pas, NE LES LAISSEZ PAS RENTRER CHEZ VOUS.

Ils insistent ? Dites-leur que vous contactez la mairie afin de prévenir de leur démarche : 06.44.89.86.51

Le mieux est de répondre par la fenêtre et non par la porte, vous aurez plus de facilités à leur dire non.

Ils peuvent se faire passer pour un agent bancaire en prétextant que votre compte a été piraté. NE JAMAIS, LEUR DONNER DE COORDONNEES BANCAIRES, NE JAMAIS RIEN SIGNER

N'hésitez pas à appeler la Police Municipale 03.87.80.11.73 ou la gendarmerie au 17 si vous repérez des allers et venues ou comportements suspects. N'hésitez pas également à faire intervenir votre référent de la Participation Citoyenne

Ne laissons pas cette délinquance gagner !! Tous ensemble, nous pouvons parvenir à la contenir, si ensemble nous sommes vigilants et bienveillants pour son quartier.

Et n'oubliez pas :

On ferme ses portes à clé même quand vous êtes chez vous.

On prévient un voisin quand on part quelques jours et on remplit l'Opération Tranquillité à la mairie ou à la gendarmerie.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, que cette période festive vous apporte joie, sérénité et de beaux moments à partager



Et nous vous donnons rendez-vous le 17 janvier 2026 à 11 heures à la salle A. Bourson pour les vœux du Maire



LETTRE D'INFORMATION N° 04/2025

Mairie de Norroy-Le-Veneur - 22 Grand'Rue 57140 NORROY-LE-VENEUR
Tél : 03 87 51 34 30 - Mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 9 h - 11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 18 h 00

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2025

Renouvellement Convention Territoriale Globale avec la CAF

La convention a pour ambition de couvrir l'ensemble des missions de la CAF sur le territoire de Rives de Moselle. L'objectif étant de maintenir et de développer les services aux familles.

Il est donc proposé de reconduire cette contractualisation avec la CAF pour la période 2026 – 2030 sur des politiques ciblées telles que :

- Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles
- Soutenir les parents, en couples, seuls ou séparés dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence.
- Maintenir, sensibiliser et accompagner le secteur de l'enfance jeunesse et développer l'animation de la vie sociale

Cette contractualisation s'appuie sur un diagnostic partagé entre élus et CAF du territoire.

Signature Devis d'un Expert Environnement pour l'obtention du label BBCA pour la Maison des Services

Afin d'obtenir le label BBCA (bâtiment bas carbone), un expert environnement semble opportun pour nous accompagner jusqu'à obtention du label. Les devis soumis au Conseil sont d'un montant de 18 000 euros HT. L'expert est qualifié CERTIVEA, organisme qui nous délivrera ce label.

Ce label nous permettra d'obtenir un bâtiment exemplaire mais également un accompagnement financier de la CAF d'un montant de 350 000 euros pour les travaux.

Participation financière sur le projet d'un atelier cirque pour le Périscolaire

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de financer à 50% cet atelier soit 375 euros. Il s'agit d'un atelier de 12 heures pendant les horaires du périscolaire.

Participation Saint-Nicolas Téléthon

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler sa contribution au Téléthon par l'achat de Saint Nicolas en chocolat pour les enfants de notre école. Il sera distribué par l'ASD lors du passage du Saint Nicolas. Montant de la participation 688.00 euros.

Subvention classe de neige

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler sa participation financière de 120 euros par enfant pour la classe de neige à Ervieux du 24 janvier au 30 janvier 2026.

Réfection du logement 12 résidence Gaston et augmentation du loyer de ce logement

Afin de permettre une nouvelle location de ce logement, suite à la sortie des derniers locataires, une réfection globale est nécessaire. Il a été proposé aux membres du Conseil de choisir la société AEK à Hagondange pour un montant de 16 812.00 euros HT (Sol, mur, sanitaire, cuisine). L'appartement n'a jamais eu de rénovation depuis sa construction en 2009,

Par conséquent, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le loyer à hauteur de 684.00 euros plus 50.00 de charge, soit une augmentation de 50.77 euros.

Les deux autres logements seront également à refaire dans un avenir proche.

Tarif salle Albert Bourson

A la demande de la Trésorerie, nous devons rectifier notre règlement afin d'y apposer : que toute journée supplémentaire d'une location de la salle pour un week-end (soit le vendredi, soit le lundi toute la journée) fera l'objet d'une convention supplémentaire et sera facturée 105.00 euros pour les Noverois et 120.00 euros pour les extérieurs. Accord à l'unanimité

Subventions aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergie

Une demande de subvention de travaux d'économies d'énergie nous est parvenue. Celle-ci doit être approuvée par le Conseil et l'a été à l'unanimité.

Subventions vélo

Une demande de subvention pour l'achat de vélo nous est parvenue. Celle-ci doit être approuvée par le Conseil et l'a été à l'unanimité moins une abstention.

Remboursement frais de parking, frais kilométriques et frais de repas pour le personnel

Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de rembourser nos agents pour des frais de parking, kilométrique et frais de repas pour leurs formations ou les besoins du service.

Ce remboursement se fera sur note de mission et pièces justificatives au barème applicable aux agents territoriaux.

Subvention travaux

Vous pouvez désormais envoyer directement votre dossier de travaux d'économie d'énergie à la Communauté de Commune pour l'octroi de leur subvention.

Afin d'obtenir la subvention communale, il vous suffira de déposer votre dossier en mairie accompagné de la lettre de paiement de la subvention de Rives de Moselle.

Bilan financiers Leds

Le temps est venu du bilan de la mise en place des Leds sur les candélabres du village le 14 octobre 2024. 86 990.00 euros d'investissement – 14 378.90 euros de subvention

Consommation du 14/10/2023 au 13/10/2024 : 14 791,78 euros
Consommation du 14/10/2024 au 13/10/2025 : 8 538,64 euros
Soit 6 253,14 euros d'économie l'année

Elections Municipales du 15 mars 2026 et 22 mars 2026

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. (site Insee : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr>)

Caserne des pompiers Norroy le Veneur

Nous avons besoin de pompiers volontaires sur notre caserne de Norroy, cette année 376 interventions !!!

Vous aurez l'opportunité de participer à des interventions variées (secours à personnes, incendies, sauvetage animalier...), tout en étant formé(e) à un métier passionnant.

Vous serez intégré(e) à une équipe dynamique qui partage non seulement des interventions mais aussi des moments conviviaux, des sorties sportives et des événements festifs.

Vous êtes motivé (e), actif (ve) et prêt (e) à s'engager pour la communauté, vous avez plus 16 ans et moins de 60 ans,

Venez nous rencontrer tous les vendredis de 18h à 20h à la caserne

Contact : Adjudant Bruno Trompette au 06.74.18.14.04

ou scanner ici

Adresse : 23 Grand Rue 57140 Norroy-le-Veneur



Agendas,

- ENPha organise un concert de Noël à l'église de Norroy le dimanche 14 décembre 2025 à 15 heures. La chorale Jubilatio (une cinquantaine de choristes) se produira, accompagnée par plusieurs instruments (orgue, violon alto, flûte de Pan, mandoline).

L'église sera chauffée ; participation libre au profit de la chorale ; l'association ENPha offrira le verre de l'amitié à l'issue du concert.

- **Vœux du Maire le 17 janvier 2026 à 11 heures à la salle Albert Bourson**, venez échanger avec nous sur les instants forts de 2025 et passer un moment convivial.